



3360000 Commission paritaire pour les professions libérales

Prime unique	1
Chèques - repas	1

Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS :
<http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708>

Prime unique

CCT du 13 janvier 2016 (132.293)

***Pouvoir d'achat dans le cadre de la loi du 28 avril 2015 instaurant la
marge maximale pour l'évolution du coût salarial pour les années 2015 –
2016***

Art. 1, 3 § 4 et art. 5.

Date de validité : 1^{er} janvier 2016 pour une durée indéterminée.

Chèques - repas

CCT du 13 janvier 2016 (132.293)

***Pouvoir d'achat dans le cadre de la loi du 28 avril 2015 instaurant la
marge maximale pour l'évolution du coût salarial pour les années 2015 –
2016***

Art. 1, 3 § 3 et art. 5.

Date de validité : 1^{er} janvier 2016 pour une durée indéterminée.